

**Compte-rendu de la réunion de quartier**  
**Centre Culturel Georges Brassens**  
**Bureau n°11**  
**Mercredi 9 novembre 2022**

<p><b>Parking</b> : pas assez de places pour stationner</p>	<p>Les familles ont désormais plusieurs voitures. Des solutions seront recherchées pour faciliter le stationnement.</p>
<p><b>Réfection de la voirie</b> rue des Sorbiers</p>	<p>Reporté pour l'année prochaine.</p>
<p><b>Plus d'éclairage</b> derrière la résidence Maréchal Leclerc</p>	<p>CITEOS, et non la municipalité, gère cette problématique. Le problème sera remonté.</p>
<p><b>Gens du voyage</b> : vont-ils revenir ? qui paie l'eau et l'électricité ? peut-on mettre des barrières ?</p>	<p>Les gens du voyage sont censés prévenir l'agglomération, envoyer un courrier de demande d'installation. Mais, comme cet été, ils peuvent arriver un dimanche et commencer à s'installer. À partir de là, c'est difficile de les déloger (ils étaient 300).  Le Tribunal administratif de Lille est saisi dès le lendemain. Il envoie un document qui permet à la municipalité de les déloger.  L'eau et l'électricité sont payés par la collectivité. Impossible de mettre des barrières puisqu'il s'agit d'un terrain privé. Aucune réponse de l'indivision. La municipalité réfléchit à une solution.</p>
<p><b>Transports</b> : plus de ligne de bus au matin pour aller à Saint-Léonard</p>	<p>L'information est remontée aux services de Marinéo.</p>
<p><b>Pas de lumières</b> à l'approche de Noël</p>	<p>La durée d'illuminations de Noël va être réduite. Des sapins sont installés dans le quartier pour le décorer.</p>
<p><b>Installation de tables et bancs</b> : dangereux pour les enfants et les habitants, des jeunes viennent boire et mettre de la musique...</p>	<p>C'était une demande de riverains.</p>

<p><b>Circulation rue de la Croix Abot :</b> certains automobilistes roulent à 90 km/h et ne respectent pas la priorité</p>	<p>Des panneaux indiquent les priorités. Réflexion lancée pour essayer de retravailler les quinconces.</p>
<p><b>Travaux à la résidence Maréchal Leclerc :</b> demande de volets et changement des fenêtres</p>	<p>Pas-de-Calais Habitat a modifié ses travaux. Ils devraient être faits en 2023, et non plus en 2030 : c'est donc avancé. Sont prévus l'isolation pour les fenêtres, la toiture, le chauffage... Ils parlent également de panneaux photovoltaïques. Des réunions seront organisées avec les habitants de la résidence pour parler des travaux.</p>
<p>Demande d'installation <b>d'espaces verts et d'activités pour les enfants</b></p>	<p>Remarque notée.</p>
<p><b>Vitesse dans le quartier :</b> demande un dos d'âne car les amortisseurs font du bruit</p>	<p>Compliqué d'installer des dos d'âne. Le bruit des véhicules qui passent peut être très gênant la nuit. Des radars pédagogiques continueront d'être installés.</p>
<p><b>Muret percé</b> aux entrées 9 et 11 de la résidence</p>	<p>Le gardien est au courant. La sécurité sera assurée au mieux dans un premier temps pour que les jeunes ne puissent pas y accéder. Rapprochement auprès de Pas-de-Calais Habitat pour régler le problème.</p>
<p><b>Problème de stationnement</b> en face des écoles : des voitures garées devant les portes des riverains</p>	<p>Remarque notée. Une intervention de la Police municipale sera organisée dans un premier temps.</p>
<p><b>Problème de visibilité</b> rue du Mont d'Ostrove</p>	<p>Remarque notée.</p>
<p><b>Branchements d'eau</b> à faire dans la rue</p>	<p>C'est la CAB qui les réalise et déploie le réseau. La municipalité se charge des tapis d'enrobé. Lorsqu'il y a des travaux à faire en sous-sol, on attend que cela soit fait avant de mettre l'enrobé.</p>
<p><b>Problème de voisinage</b> à l'entrée 32 de la résidence : des personnes rentrent dans le bâtiment, boivent, fument, tapent dans les voitures qui sont garées...</p>	<p>En cas d'incivilités, appeler systématiquement la Police nationale. Elle est responsable de l'agglomération boulonnaise. Il y a deux patrouilles de nuit. Chaque appel est enregistré. Un courrier sera envoyé au Commissaire pour rappeler qu'il y a des incivilités graves à Maréchal Leclerc.</p>

Demande de détails sur le <b>projet du poumon vert</b>	Il sera aménagé sur la partie haute, clairière et chemin Villebois. L'espace sera sécurisé et l'accès aux deux-roues empêché.
<b>Problème de stationnement</b> dans le bas de la rue du Tir à l'Arc	Cette portion de rue est située à Boulogne-sur-Mer. Un courrier sera envoyé.
<b>Résidence Maréchal Leclerc</b> : plus qu'un seul gardien	C'est du ressort de Pas-de-Calais Habitat.
<b>Problèmes liés aux intempéries</b> à la résidence : boue, neige et gel	Passage prévu pour constater les problèmes.
<b>Chauffage</b> : paye plein tarif et régularisation en juillet 2023	C'est la loi gouvernementale, une application tarifaire. La question sera posée.
<b>Abri-bus cassé</b> par la tempête	Un courrier sera envoyé.
Le <b>chemin qui mène à la place de l'Orme</b> peut-il être réaménagé ?	L'information a été remontée aux services pour qu'une solution soit trouvée.